



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 27 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 22

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 21 du 20 Janvier 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

FORFAITS

Amende de 30 €

Match n° 51701.1.1 Val de Boutonne (3) - Lezay (3) en D5 poule H ➤ **Lezay 2^{ème} forfait**

Amende de 20 €

Match n° 53370.1 Pm/Augé/St Ean/Lezay (2) – GJ Coeur de Bocage (1) en Coupe Départementale U17 ➤ **Pm/Augé/St Ean/Lezay forfait**

Match n° 53346.1 FC 3C (2) – GJ Pays Mauléonnais (1) en Challenge Départemental U15 ➤ **FC 3C forfait**

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de Bressuire FC : ➤ Catégories U11 et U13 le dimanche 1^{er} mai 2022 stade Alain Métayer à Bressuire
Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 €

FC Bressuire ➤ Dimanche 1^{er} mai 2022



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 27 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 22

DECLARATION MATCHS AMICAUX

Mauzé Rigné → le 23 janvier 2022 contre St Léger Montbrillais

MODIFICATION

WEEK-END DU 19/20 FEVRIER 2022

Le match n° 50962.1 St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin en D5 poule A se déroulera le dimanche 20 février 2022 à 15 h 00 sur le stade de St Amand S/Sèvre.

★★★★★

IMPORTANT : Informations aux équipes toujours qualifiées pour la suite des compétitions en coupes des Deux-Sèvres et Saboureau.

PROGRAMME

Afin d'arriver aux 1/8^{èmes} de finales : avec 16 équipes dans chacune de nos coupes.

Deux-Sèvres : le 30/01/2022 à 14h30 sur le terrain de Geay - St Varent Pierregeay (2) – Nueillaubiers (2) remis pour cause de COVID

Les 12/13 Février 2022 : Tour 5 - 11 Matches avec 22 équipes – restera 5 équipes de D1 qui rejoindront directement les 1/8^{èmes} de finale

Saboureau : Les 12/13 Février 2022 - Tour 4 : 16 Matches avec 32 équipes.

Tour d'étalement nécessaire afin d'arriver aux 1/8^{èmes} de finale avec 16 équipes.

Nous avons procédé au tirage au sort des équipes devant participer à ce tour d'Étalement.

Les vainqueurs des matchs (10) et (2) se rencontreront pour désigner un 1^{er} qualifié. Les vainqueurs des matchs (13) et (6) se rencontreront pour désigner le second qualifié. Ces 2 qualifiés participeront aux 1/8^{èmes} de finale.

Match (10) Moncoutant 3 – Aubinrorthais 2

Match (2) Parthenay Portugais 1 - Exoudun 1

Match (13) Boismé Clessé 1 – Beaulieu Breuil 2

Match (6) Celles Verrines 3 – Mauzé Mignon 2

Tour d'étalement : La date vous sera communiquée ultérieurement.

Les 16/17 Avril : 1/8^{èmes} de finale.



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 27 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 22

COUPES DEUX-SEVRES – SABOUREAU

La Commission valide le tirage au sort des Coupes
Deux-Sèvres (5^{ème} Tour) et Coupe Saboureau (4^{ème} Tour)

Rencontres qui se dérouleront les
Samedi 12 Février 2022 à 20 h 00 et Dimanche 13 Février 2022 à 14 h 30
sur le terrain du club premier nommé.

Ainsi que les matchs du tour d'étalement en Coupe Saboureau
dont la date vous sera communiquée ultérieurement

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN